
Concours d'entrée

Rapport Jury 2023

Série Sciences Économiques et Sociales



- **SÉRIE : Sciences économiques et sociales**
- **Épreuves écrites**

Les rapports des épreuves écrites sont consultables dans le rapport du concours B/L de l'ENS (Paris).

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Économie

- **SÉRIE : Sciences Économiques et Sociales**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 59

Membres du jury : Marion CHERON, Antonin BERGEAUD

Moyenne : 10,97/20 ; écart type : 4,48 ; max : 20/20 ; min : 3/20

Format de l'épreuve

L'édition 2023 de l'épreuve orale d'économie a reposé sur le même format que la session 2022, à savoir une interrogation sur un sujet éventuellement accompagné d'un ou plusieurs documents. Chaque sujet se présente sous la forme d'une question ou d'un intitulé, toujours en lien plus ou moins évident avec le programme d'économie. Certains sujets (environ la moitié) sont accompagnés de courts documents (textes, tableaux, graphiques). Il est important de noter que les documents n'ont pour objectif que d'éclairer une dimension du problème et aider le candidat à faire le lien avec les chapitres du programme correspondant. Ils peuvent être utilisés directement, ou non et ne doivent en aucun cas représenter un élément central de la présentation de l'exposé.

Les candidates et candidats effectuent un exposé afin de traiter le sujet en s'appuyant sur leurs connaissances de cours et sur les documents éventuellement mis à disposition. Cet exposé est d'une durée stricte de 15 minutes au cours duquel le candidat ne sera pas interrompu par le jury. Notons que la gestion du temps fait partie des critères évalués par le jury. La suite de l'oral correspond à une discussion avec le jury, dans un premier temps sur des points de l'exposé qui nécessitent clarification ou insuffisamment évoqués. Les questions peuvent parfois encourager le candidat à exposer des points du cours au tableau pour évaluer la bonne compréhension des mécanismes économiques. Cet échange d'une durée de 3 à 5 minutes amène en général les candidates et candidats sur un exercice, sans préparation, portant sur un autre élément du cours. Il convient de noter que les sujets choisis font en sorte que l'oral portera à la fois sur des questions microéconomiques et macroéconomiques. Ainsi si le sujet de l'exposé repose essentiellement sur des mécanismes microéconomiques, il est vraisemblable que la question posée par le jury portera sur le programme de macroéconomie, et inversement.

Les deux parties de l'exposé, de 15 minutes chacune, sont notés sur 10 points. La note totale peut ensuite faire l'objet d'une légère harmonisation si l'une des parties est particulièrement bien réussie, ou à l'inverse en cas d'erreurs importantes sur l'une des deux parties.

Remarques sur la partie « exposé »

Les sujets d'exposé ont été choisis minutieusement pour inciter les candidates et candidats, de manière plus ou moins explicite, à évoquer des théories et connaissances fondamentales abordées en cours. Ils visent aussi à tester leur niveau de compréhension. Il est donc essentiel pour un candidat de mettre en lumière ces théories et de relier clairement la question posée à ces éléments du programme. Penser obtenir une bonne note sans clairement évoquer les théories économiques, et en se limitant à une discussion générale plutôt qu'économique

pendant 15 minutes, est une illusion. Les meilleurs candidats ont su proposer un plan clair avec des contours bien définis et utiliser correctement et sans erreur les éléments du cours pour étayer leurs arguments. À l'inverse, les notes les plus basses ont été attribuées à ceux qui n'ont pas su démontrer leur aptitude à développer un raisonnement économique cohérent à travers les différents thèmes évoqués lors de l'exposé et de l'entretien.

Sur la session 2023 spécifiquement, le jury souhaite faire les commentaires suivants :

La gestion du temps était en général très bonne à quelques rares exceptions près qui correspondent souvent à des exposés trop courts. Il est important de ne pas trop lire sa feuille et d'essayer de maintenir le regard avec le jury autant que possible. De même, il est primordial de s'assurer que le jury suit le plan du candidat et comprend parfaitement le fil directeur de la problématisation générale. Les bons candidats sont dynamiques et enthousiastes et n'hésitent pas à utiliser le tableau pour appuyer leur discours d'illustrations graphiques. Au tableau, les résultats doivent être bien présentés. Les graphiques doivent être grands et lisibles, les axes précisés. En outre, certains candidats ont tendance à cacher ce qu'ils présentent en restant devant. Enfin idéalement il faudrait rester dynamique pendant la mise en œuvre du graphique plutôt que silencieux.

Le jury adapte ses attentes et son niveau d'exigence à la complexité et à la difficulté des sujets proposés, il revient toutefois au candidat de ramener un sujet en apparence compliqué à des questions d'économie plus classiques. Il est important de noter que tous les sujets sont choisis en lien avec le programme, il n'y a pas de pièges.

Le jury a constaté une grande hétérogénéité sur les prestations des candidates et candidats. Plusieurs exposés ont été tout à fait remarquables tant sur le plan des connaissances que de la maîtrise formelle de l'exercice. Quelques exposés témoignent cependant d'une réflexion insuffisante des candidates et candidats sur le sujet et/ou d'importantes lacunes disciplinaires. Ces lacunes notamment disciplinaires sont en général confirmées durant la phase de discussion avec les jurys.

Quelques candidats mobilisent des références qui ne font pas toujours l'objet du programme et ne sont pas capables de les approfondir durant la phase de l'échange avec les membres de jury. S'il n'est pas interdit d'utiliser des connaissances personnelles hors du programme, il est très risqué de s'aventurer sur un sujet mal maîtrisé. Attention également à ne pas mentionner un grand nombre de références (allusives) et non maîtrisées qui peuvent parfois donner l'impression d'un catalogue d'auteur sans réelle réflexion derrière.

Remarques sur la partie « questions »

La première partie permet au jury de tester l'étendue et la solidité des connaissances et compétences des candidates et candidats sur la thématique de l'exposé mais aussi sur d'autres aspects du programme. L'objectif est de permettre aux candidates et candidats de préciser certains points insuffisamment développés dans l'exposé, d'apporter des éclairages complémentaires en lien avec le sujet. Dans un second temps, les questions visent à tester les connaissances plus larges sur la discipline. Elles sont de difficulté variable afin que le jury soit en mesure d'évaluer les différentes prestations. Notons toutefois que les questions ne vont qu'exceptionnellement au-delà de la simple « question de cours » et que le jury est globalement déçu de la faible maîtrise des éléments théoriques du cours par la majorité des candidates et candidats.

Sur la session 2023 spécifiquement, le jury souhaite faire les commentaires suivants :

Il est parfois préférable de reconnaître que l'on ne connaît pas la réponse plutôt que de tenter une réponse longue et erronée afin de passer à la suite. Certaines questions sont plus difficiles que d'autres et le jury pardonnera d'autant plus une telle absence de réponse. Certains graphiques de base ne sont pas maîtrisés en économie ce qui pénalise grandement les candidates et candidats (taxe pigouvienne, équilibre du monopole, choc d'offre / de demande, etc.). Il est impensable de se rendre à un oral d'économie sans connaître parfaitement le programme du monopole.

Lorsqu'une question théorique est posée, donner les intuitions peut suffire surtout si l'exercice est bien maîtrisé. Il n'est pas toujours nécessaire de répondre complètement à la question avec des graphiques et des équations. Mais attention cela nécessite une clarté parfaite dans la réponse.

Comme lors de la session 2022, les candidates et candidats les mieux notés se sont distingués par leur aptitude à appliquer judicieusement le raisonnement économique au sein d'une structure argumentative solide. Ils ont également démontré leur capacité à identifier les limites et les implications des concepts qu'ils ont mobilisés. Les notes moyennes attribuées à certains candidats reflètent soit des performances globalement cohérentes et satisfaisantes, sans toutefois atteindre l'excellence, soit à l'inverse des prestations très inégales avec une partie de l'exposé hors sujet mais d'excellentes réponses aux questions. Les notes les plus basses ont été accordées aux candidates et candidats dont les prestations semblaient révéler une méconnaissance des concepts et mécanismes de base du programme du concours.

Le jury souhaite enfin rappeler que la note n'est pas le reflet du niveau absolu du candidat mais de son niveau relatif vis-à-vis des autres candidates et candidats. Le jury peut et va utiliser l'ensemble des notes à sa disposition, y compris des notes très basses.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Sociologie

- **SÉRIE : Sciences Économiques et Sociales**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 59

Membres du jury : Marie VOGEL, Marianne WOOLLVEN

Le jury a cette année écouté 59 candidates et candidats. Les notes s'échelonnent de 04/20 à 19/20, avec une moyenne de 10,78 et une médiane à 12 soit des résultats sensiblement équivalents à ceux de l'année précédente (en 2022 la moyenne était à 11,6 et la médiane à 12).

L'exercice s'est déroulé sur des dossiers contenant deux documents, ceux-ci pouvant être de nature diverse (extraits d'entretiens, extraits de textes, tableaux, graphiques, etc.), mais toujours tirés d'articles ou d'ouvrages de sociologie, portant sur les différents thèmes du programme. L'épreuve dure une demi-heure : 15 minutes d'exposé, et 15 minutes de questions. On attend de l'exposé qu'il soit bien structuré, au service d'une problématique claire, et avec un plan clairement énoncé dès l'introduction. Les gestions du temps ont été dans l'ensemble bien respectées – avec des débits de paroles cependant assez divers. La grande vitesse – sans doute parfois imputable au stress - n'est ni nécessaire, ni bienvenue.

Nous rappelons que l'épreuve n'est ni un commentaire de document (et encore moins une paraphrase), ni un sujet sec où les documents ne serviraient à rien. Il faut analyser les termes du sujet et mobiliser les documents fournis ainsi que les connaissances des candidats et candidates en lien avec le sujet. L'intitulé du dossier indique la thématique traitée par les documents, et donne ainsi le « sujet » du dossier, mais ce sujet nécessite d'être problématisé. La qualité de la problématisation constitue un élément essentiel de l'appréciation de la prestation. Quand bien même le dossier porte un titre formulé en question, celle-ci doit être analysée dans l'introduction (qui ne doit pas être trop longue, comme cela est arrivé à un exposé), et être « appropriée » par le ou la candidate, qui ne doit pas faire l'économie d'une analyse des termes du sujet.

Les notes les plus basses sanctionnent des mobilisations allusives des textes, des lectures par trop psychologisantes ou économiques, ou encore une méconnaissance des raisonnements ou des références fondamentales de la sociologie (comme celles de normes et institutions par exemple), que les questions posées en suite d'exposé ne sont pas parvenues à rattraper. Certains exposés n'ont quasiment pas proposé d'exemplification hormis celles des documents fournis tandis que les réponses aux questions montraient des connaissances certaines. De même, comme les textes, les documents quantitatifs doivent également être détaillés, et ont parfois été escamotés : c'est la perche assurée pour une question...

Comme les années précédentes, le jury est conscient de l'équilibre difficile qu'il demande entre références classiques de la sociologie et références plus contemporaines. Il a ainsi été apprécié, en général, que l'actualité des débats en sciences sociales soit connue. Inversement, les parutions les plus récentes, même si elles témoignent sans doute d'un intérêt pour la discipline et son actualité, ne doivent pas chasser les plus anciennes, ni remplacer la connaissance des définitions importantes dans la discipline (socialisation, déviance, pauvreté,

travail versus emploi, démocratisation versus massification, taux d'activité, ségrégation, etc.). Les textes et auteurs classiques de la sociologie restent donc incontournables.

L'étendue du programme expose au risque d'émiettement et de cloisonnement des connaissances. De fait, certaines prestations ont livré des articulations parfois aléatoires ou inexistantes entre des notions classiques de la sociologie (par exemples : socialisation, types de domination de Weber, etc.) et des problèmes contemporains tranchant avec des exposés les maîtrisant bien plus clairement. Nous terminerons en rappelant que la maîtrise des fondamentaux et de leur actualité constitue une qualité de base d'une bonne prestation orale.

Enfin, le jury avait choisi cette année de constituer des dossiers composés de deux documents : nous rappelons que ce nombre peut varier, selon les jurys ultérieurs.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Commentaire de documents géographiques

- **SÉRIE : Sciences Économiques et Sociales**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 6

Membres du jury : Antoine LAPORTE, Florence NUSSBAUM

Sujets 2023

Commentaire de la carte de Saint-Emilion au 1/25 000e

Document d'accompagnement : Activités touristiques et changement climatique (sources : La Dépêche et site internet du Parc National des Pyrénées)

Commentaire de la carte de Perpignan – Plages du Roussillon au 1/25 000e

Document d'accompagnement : Les niveaux de revenus dans l'agglomération de Perpignan. Capture d'écran du site de l'Observatoire des territoires. Carte des revenus médians disponibles par unité de consommation en euros en 2020 (consulté en 2023)

Commentaire de la carte de Lens au 1/25 000e

Document d'accompagnement : Le musée du Louvre-Lens et les terrils jumeaux de Loos-en-Gohelle. (Source : Association Euralens (cliché : Ywan Baan).

Commentaire de la carte Woippy – Uckange – Vigy au 1/25 000e

Document d'accompagnement : Le projet U4 de reconversion du haut-fourneau d'Uckange. Extrait d'un poster scientifique portant sur les reconversions post-industrielles dans la vallée de la Moselle (Mathilde Parquet et Emmanuelle Santoire, ENS de Lyon, 2014).

Commentaire de la carte de l'Île de Ré au 1/25 000e

Document d'accompagnement : L'hébergement touristique sur l'Île de Ré. Extraits de Claire Bouquet, Luc Vacher et Didier Vye (2019), « Que nous dit l'offre Airbnb sur l'évolution des territoires touristiques ? Le cas de La Rochelle/Île de Ré », *Mappemonde*, 125

Commentaire de la carte de Fécamp – Saint-Valéry-en-Caux au 1/25 000e

Document d'accompagnement : Extrait du site Internet de la commune de Fécamp, consulté en mai 2023. (Source : <https://www.ville-fecamp.fr/>)

Rapport

Le jury a entendu cette année seulement six candidates et candidats. Parmi ceux qui ont opté pour l'épreuve de géographie, 4 ont obtenu plus de 10. Les notes s'échelonnent de 7 à 17/20.

Il nous faut rester prudents concernant notre appréciation d'un niveau d'ensemble avec des effectifs si faibles. Néanmoins, les prestations nous laissent une impression générale satisfaisante avec des candidates et candidats ayant dans l'ensemble plutôt bien maîtrisé leur temps de parole et leur prestation orale, avec des présentations structurées.

Les sujets proposés, tous accompagnés de documents variés, portaient sur des espaces très différents, ce dont s'efforce le jury, même si le jeu du tirage a conduit à l'étude de 3 cartes littorales (l'île de Ré, Perpignan – Plages du Roussillon, Fécamp – Saint-Valéry en Caux). La carte de Saint-Emilion incitait à l'analyse d'un vignoble en milieu périurbain. Les cartes de Woippy – Uckange – Vigy et celle de Lens interrogeaient le devenir d'anciennes régions industrielles.

Sur un nombre de sujets aussi réduit, il apparaît délicat de dégager des généralités tant dans les faiblesses rencontrées que dans les points positifs. Nous encourageons de ce fait à bien se reporter aux rapports de jury précédents ; en effet, de nombreuses remarques passées trouvent encore un écho dans telle ou telle des prestations considérées individuellement. Cette année par exemple, aucune carte ne portait à proprement parler sur un espace de montagne, une zone très dense et urbaine, des zones frontalières ou encore sur des territoires ultra-marins.

Les problématiques ont surtout privilégié cette année des approches portant sur les inégalités socio-spatiales ce qui pouvait s'entendre étant donné certains documents d'accompagnement (ceux proposés de la carte de Perpignan et de l'île de Ré notamment). Le devenir ou la reconversion de systèmes économiques et productifs anciens ont aussi fait l'objet d'argumentations.

Au rang des signes positifs, notons que les candidates et candidats ont fait état de manière générale de bons réflexes méthodologiques. Le rythme des prestations orales, l'aisance dans le discours et le respect du temps imparti ressortent comme des qualités maîtrisées. Nous remarquons également une attention à la définition des termes des problématiques choisies ainsi que des notions convoquées (périurbanisation, désindustrialisation, littoralisation, etc.) ce qui ne peut qu'être valorisé et encouragé. Sur le plan empirique, nous avons également apprécié, le plus souvent, de bonnes connaissances portant sur les étapes majeures de l'aménagement du territoire (notamment en matière de tourisme et de protection des milieux). Il est vrai que les activités touristiques sont souvent abondamment appréhendées et illustrées dans les exposés car l'information touristique présente sur les TOP25 les surestiment. Les candidates et candidats ne doivent jamais oublier qu'une carte topographique reste un document, qui comme tout autre, est daté, produit dans un contexte particulier, et qui n'interdit donc surtout pas une dimension critique ou au moins des formes de recul par rapport aux informations fournies.

On observe, dans les bons exposés, un réel souci de la quantification (calcul de densité de population sur l'espace concerné ou de distances entre des éléments clés de la carte). Cela est toujours apprécié notamment lorsque cela sert le raisonnement. De même, les impétrants et impétrantes ont cherché à retrouver des formes sur les cartes apprises sur d'autres contextes (les lotissements par exemple pour évoquer la périurbanisation). Attention toutefois aux interprétations trop rapides ou trop plaquées à des contextes qui ne s'y prêtent pas. Si sur la carte de Saint-Emilion, certaines formes d'habitat dénotent de la présence non loin de la

métropole bordelaise et donc d'une périurbanisation évidente, les mêmes dans le nord de la Normandie ne peuvent renvoyer aux mêmes explications.

Enfin, les meilleures prestations relèvent également d'un bon usage des documents d'accompagnement, au point de pouvoir orienter la problématique et l'organisation du plan.

Les voies d'améliorations que nous pouvons souligner ne sont pas nouvelles. La première tient à une nécessité de ne pas utiliser le document d'accompagnement comme une simple illustration du sujet mais comme un véritable appui à la démonstration. La deuxième tient à la quasi absence de l'utilisation des cartes de France disponibles en salle de préparation. La difficulté chez certaines et certains à contextualiser à plus grande échelle, ce qui les conduit parfois à énoncer des faits incorrects, pourrait être facilement balayée par une attention à la position de la carte topographique sur la carte géologique et la carte routière. On ne peut par exemple parler d'effet tunnel si une autoroute traverse la carte étudiée en déplorant l'absence de points d'accès et dans le même temps ignorer les métropoles jointes par les axes décrits et leurs distances respectives avec l'espace considéré.

Il ne faut pas omettre d'accorder de l'importance à l'ensemble de la carte, même dans les parties les plus marginales (ex. la Baie de l'Aiguillon visible sur la carte de l'Île de Ré). Si l'information doit être hiérarchisée, c'est bien toujours l'ensemble du périmètre de la carte qu'il s'agit d'étudier.

Les hésitations dans les discours révèlent souvent une difficulté à se représenter le territoire décrit et expliqué. Si on ne peut évidemment pas attendre d'un candidat ou d'une candidate qu'il ou elle ait une expérience personnelle des territoires concernés par les sujets, il ou elle doit pouvoir se représenter les types de paysage, de milieux, les tailles des villes et les services qu'on peut y trouver. Cela éviterait à l'évidence des maladresses comme celle de voir un grand terminal pétrolier à Fécamp ou de ne pas reconnaître des terrils dans d'anciens bassins miniers. Par ailleurs, il est attendu de candidats passant des concours d'aussi haut niveau d'avoir une culture historique minimale. Il n'est pas admissible de ne pas pouvoir faire de relation entre les (pourtant nombreux) cimetières militaires et les tranchées de la Première Guerre mondiale sur une carte du Pas-de-Calais.

Si l'attention aux inégalités, notamment en lien avec l'accès au foncier agricole, l'habitat et les pratiques touristiques ont été plutôt bien menées, une attention aux contraintes du milieu (climat, pente, type de sol ou de substrat rocheux) et aux risques potentiels manque souvent dans les exposés.

En fin de passage, les questions sont là pour faire émerger une réflexion plus personnelle, notamment pour mieux comprendre l'interprétation qui est faite (ou à l'inverse absente) de certains éléments visibles sur la carte. Dans cette séquence, il importe de ne pas s'obstiner dans ses raisonnements et de savoir apporter de la nuance. Les questions peuvent par exemple inviter à prendre du recul par rapport à l'espace cartographié, à savoir le resituer à plus petite échelle. La capacité à argumenter ou à prendre du recul a pu être parfois discriminante dans l'échelonnement des notes entre deux prestations orales de qualité comparable.

Pour conclure, le jury exprime sa satisfaction face au travail des candidates et candidats et mesure également celui de leurs préparateurs. Il ne peut qu'inciter plus de candidates et de candidats à choisir cette option, bien conscient de la difficulté à assimiler des connaissances nombreuses et à proposer sur des territoires très divers des exposés problématisés, à même de permettre une compréhension plus fine de tous les types d'espaces du territoire national.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Interrogation sur un sujet d'histoire contemporaine

- **SÉRIE : Sciences Économiques et Sociales**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 20

Membres du jury : Solenn HUITRIC, Pierre VERSCHUEREN

Le jury a entendu 20 candidats et candidates et a attribué des notes allant de 2 à 19/20. Si certaines prestations se sont avérées très insuffisantes, l'ensemble des oraux reste d'un niveau satisfaisant (la moyenne est de 12,3, la médiane de 13,5) voire excellent pour quelques-uns. Tous les candidats ont tenu les 20 minutes imparties et ont fait preuve d'un bon niveau d'expression.

Les candidates et candidats avaient cette année le choix entre deux sujets, dont au moins un portant sur la France. Quatorze candidates et candidats ont choisi un sujet d'histoire politique, culturelle ou sociale de la France, les autres ayant optés pour un sujet international. *In fine*, malgré le profil de ces candidates et candidats de la série « sciences économiques et sociales », peu de sujets d'histoire économique ont été traités, ce qui n'a pas manqué d'étonner le jury. Celui-ci regrette de manière plus générale le manque, chez une part importante des candidates et candidats, de connaissances et de repères en histoire économique et sociale, mais également en histoire culturelle, et en particulier sur les aspects les plus concrets, quotidiens et les dimensions les plus « grand public » de la production culturelle. Quand le sujet laisse manifestement le choix de l'angle sous lequel il doit être traité, les candidates et candidats font presque toujours le choix d'une perspective d'histoire politique – quitte à restreindre le sujet, ou à le traiter contre-intuitivement. L'approche des sujets se trouve souvent cantonnée à l'histoire politique et se résume régulièrement à des constats généraux, bien formulés et appuyés sur quelques références littéraires et/ou historiographiques (certaines plutôt anciennes), mais sans éléments concrets et factuels. Le jury regrette en outre une vision assez abstraite de la discipline historique qui se traduit par un manque, dans les exposés, d'acteurs et d'actrices nommés, d'exemples concrets permettant d'aller au-delà des questionnements rhétoriques.

Tous les candidats démontrent cependant des compétences solides, de nombreuses connaissances ainsi qu'une bonne culture générale historique. Mais certains exposés présentent des défauts méthodologiques importants, comme une mauvaise compréhension du sujet. Le jury rappelle qu'il est essentiel de réfléchir précisément aux termes mêmes utilisés dans le sujet pour éviter de passer à côté ou de n'en traiter que des aspects secondaires. Par ailleurs, l'exposé doit autant que possible prendre la forme d'une démonstration et pas se contenter d'un récit événementiel, d'autant plus tentant que les intitulés sont classiques (comme « La IIIe République » ou « La décolonisation de l'Empire français »). Cependant, il faut souligner que les candidats et candidates maîtrisent bien l'exercice de l'introduction, prenant en particulier le temps de travailler les termes du sujet ainsi que le cadrage chronologique. Mais les plans proposés ne reflètent pas systématiquement la richesse de ce premier travail et ne permettent pas toujours de construire un raisonnement progressif. Lorsque le ou la candidate fait le choix d'un plan chronologique, il est en particulier impératif de mettre en avant les évolutions et de ne pas se contenter d'un simple bornage. Il s'agit de mettre en avant des processus distincts, des ruptures et des continuités et non de développer plusieurs fois le même argument ou le même paradoxe au fil des différentes parties. Si les

meilleurs exposés ont cette année fait le choix du plan en trois parties, le jury rappelle qu'il n'a aucune objection *a priori* envers les plans en deux parties.

Enfin, la qualité des réponses faites aux questions du jury a grandement varié d'un candidat à l'autre. Alors que nous déplorons que certains candidats n'ont pu que répéter ce qu'ils avaient déjà dit, d'autres savaient brillamment compléter et améliorer leur exposé en saisissant intelligemment les occasions qui leur étaient fournies de le faire.

Si le jury devait décrire les points communs aux très bons exposés, au-delà de la maîtrise formelle, il mettrait en avant la capacité de ces candidates et candidats à appuyer leur argumentation sur des situations concrètes et précises, à l'échelle des hommes et des femmes des sociétés étudiées. La multiplication des exemples allusifs dessert l'argumentation ; il est de meilleure méthode de se concentrer sur un nombre limité de cas et de ne pas négliger les passages obligés, plutôt que d'accumuler les dates.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Mathématiques

- **SÉRIE : Sciences Économiques et Sociales**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 33

Membres du jury : Sébastien GAUTHIER, Pascale MONAT

Prestations globales

Le jury a noté, par rapport aux années précédentes, une plus grande hétérogénéité de la qualité des prestations des candidates et candidats et ce, dans plusieurs domaines, notamment les connaissances mathématiques, la gestion du temps durant l'oral et l'aisance calculatoire : les compétences techniques telles que la simplification de fractions, les changements de variables affines dans les intégrales, le passage d'un développement limité à un équivalent sont très discriminantes.

Les candidates et candidats perdent souvent du temps dans les premières minutes de l'exposé et dans des explications censées en faire gagner (notamment dans des raisonnements itératifs alors qu'un raisonnement par récurrence rigoureux aurait été plus rapide).

Connaissances

Le jury s'étonne de constater cette année encore que les candidates et candidats utilisent des théorèmes sans en préciser les hypothèses (binôme de Newton sur des matrices, inégalité des accroissements finis) et ne connaissent pas toujours les définitions de notions pourtant centrales dans le programme (série exponentielle, convergence d'une intégrale généralisée) et pas seulement des caractérisations (le théorème de convergence monotone pour les suites, le critère de Riemann avec $a=2$ pour la nature d'une série ou d'une intégrale).

Comme cela a déjà été pointé dans les rapports précédents, l'étude locale des fonctions pose toujours des problèmes et rares sont les candidates et candidats qui pensent à déterminer l'équivalent d'une fonction, notamment pour étudier la nature d'une intégrale.

Le jury n'attend aucune connaissance hors programme. De telles connaissances ne sont évidemment pas sanctionnées, mais elles ne sont pas valorisées.

En revanche, le jury est particulièrement vigilant sur des erreurs grossières concernant des notions et outils de base.

Précision et rigueur

Comme cela a déjà été signalé dans le rapport des années précédentes, le jury attend des candidates et candidats qu'ils fassent spontanément mention des hypothèses précises des théorèmes utilisés.

Par exemple :

- La vérification de la convergence d'une série ou d'une intégrale avant de la manipuler ;
- La mention du domaine de continuité d'une fonction lors de l'étude de la nature d'une intégrale ;
- La justification précise des modèles des lois usuelles discrètes ;
- La justification de la commutativité pour appliquer le binôme de Newton sur des matrices ;
- La mention du sens des bornes de l'intégrale pour appliquer la croissance de l'intégrale.

Le jury attend plus de précision dans le vocabulaire et les notations, par exemple :

- La distinction claire entre une série, ses sommes partielles et son terme général ;
- La précision des liens logiques au sein des démonstrations ;
- La mention des quantificateurs.

Conseils aux futurs candidats

La première partie de l'épreuve permet au jury de savoir comment le candidat a abordé les questions, les principales connaissances mobilisées et les éventuelles pistes non abouties sur lesquelles le jury pourra revenir.

Cette première partie dure au plus 15 minutes. Le jury apprécie de ne pas avoir à couper les candidates et candidats pour pouvoir passer à la seconde partie de l'épreuve.

Par conséquent, une présentation rapide et synthétique mettant en valeur les points importants est très appréciée. Il est conseillé de ne pas perdre de temps à paraphraser l'énoncé ou à trop détailler les calculs.

Les sujets sont parfois longs. Le jury ne s'attend pas à ce que le candidat ait nécessairement abordé toutes les questions. Un travail rigoureux sur un nombre restreint de questions est préférable à un exposé imprécis sur la majorité du sujet.

Si peu de questions ont été traitées pendant la préparation, l'intérêt du candidat est de présenter rapidement ce qui a été fait et de laisser un temps long au jury pour poser des questions.

Les conseils donnés dans les précédents rapports restent d'actualité.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Explication en langue vivante étrangère d'un texte contemporain hors programme relatif à la civilisation d'une aire linguistique - Allemand

- **SÉRIE : Sciences Économiques et Sociales**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 12

Membres du jury : Annette LENSING, Julie ROBERT

Le nombre d'admissibles était de treize pour la session 2023. Une candidate ne s'est pas présentée à l'oral. Le jury a attribué les notes suivantes (notes sur 20) : 5 ; 7 ; 8 ; 9 ; 13 (2) ; 15 ; 16 ; 17 ; 18 (2) ; 19 soit une moyenne de 13,1/20.

Les textes proposés étaient issus d'un panel aussi exhaustif que possible de textes de presse extraits notamment de la *Zeit*, du *Spiegel*, de la *Süddeutsche Zeitung* ou encore de la *TAZ*. Les sujets étaient divers, allant des défis économiques et énergétiques actuels de l'Allemagne (« *Heizungsgesetz* », inflation, manque de main d'œuvre, etc.) aux réformes de la politique migratoire allemande, en passant par les débats sociétaux (« *N-Wort* », « *Klimaterrorismus* »). Rappelons que tous les textes avaient été choisis dans la presse germanophone allemande, autrichienne et suisse au cours des six mois précédant l'épreuve. Une veille régulière et approfondie de l'actualité des pays germanophones est ainsi non seulement une excellente préparation à l'épreuve, mais elle est aussi essentielle pour pouvoir replacer un article correctement dans son contexte.

Le jury a été attentif tant au niveau de langue et à l'aisance des candidates et candidats pendant l'exposé et l'entretien consécutif, qu'à leur capacité à proposer une lecture critique des articles. Les accroches sur des faits culturels et historiques qui permettaient une entrée originale et pertinente dans la thématique de l'article ont été particulièrement appréciées. Dans l'ensemble, les candidates et candidats ont été attentifs à la source de l'article, même si l'on peut regretter que certains n'aient pas été en mesure de situer l'article dans la ligne éditoriale du journal et donc d'interpréter correctement son impact sur le traitement du contenu. Le jury se félicite de la bonne, voire excellente maîtrise de la méthode de l'explication de texte par les candidates et candidats de cette session, même s'il tient une nouvelle fois à mettre en garde contre l'écueil qui consiste à vouloir à tout prix « placer les connaissances de cours » : s'il est habituel de replacer l'article dans un contexte plus large pour lui donner de la profondeur, mieux vaut s'en dispenser quand les parallèles ne sont pas pertinents ou que le lien avec l'article est trop ténu. Le jury a parfois eu le sentiment que les candidates et candidats réinjectaient à tout prix leurs connaissances des sociétés germanophones contemporaines, quitte à passer un peu trop vite sur le contenu de l'article : dans une présentation par ailleurs de bonne facture, un candidat a construit une grande partie de son exposé autour de l'historique de la violence d'extrême droite depuis 1945, alors que l'article était centré sur le domaine éducatif et les dangers des théories du complot dans le contexte de la Covid-19. Rappelons que l'épreuve n'est pas un prétexte pour réciter son cours mais que le candidat doit avant tout montrer son aptitude à mobiliser ses connaissances à bon escient pour analyser et commenter les faits ou controverses évoqués dans l'article.

Même si les contresens ont été peu nombreux, le jury attire l'attention des candidates et candidats sur la nécessité de procéder à une lecture approfondie du texte : les renvois précis au texte et l'analyse des procédés rhétoriques et stylistiques, **quand ils permettent d'éclairer**

la présentation et le commentaire des faits de civilisation, figurent parmi les attendus de l'épreuve. Les mots (à l'instar de « *altersrassistisch* » ou « *populistisch* ») et champs lexicaux employés doivent être interrogés de manière critique et mis en lien avec l'auteur et/ou la ligne éditoriale du journal dont le texte est extrait. Le jury attire une fois de plus l'attention des candidates et candidats sur la nécessité de veiller à respecter l'équilibre entre la qualité de la langue et celle de la réflexion. Un allemand de qualité qui ne servait pas un propos pertinent et construit ne permettait pas d'atteindre une note optimale et inversement, un allemand fragile compromettant la qualité de l'expression, a pu desservir certains candidats pourtant bien préparés.

Revenons sur deux points d'ordre général avant de conclure sur les questions concrètes de forme puis de fond. Lors de la session 2023, les candidates et candidats ont dans l'ensemble respecté le temps imparti et veillé à avoir une élocution claire. Le jury a particulièrement apprécié les candidates et candidats qui étaient dans une dynamique d'ouverture et d'interaction lors de la discussion. Il tient toutefois à rappeler que, comme cela s'est produit dans de très rares cas, le fait d'avoir les yeux rivés sur ses notes et de se présenter à l'oral avec une attitude défaitiste dessert la prestation. Même si la situation est impressionnante, le fait de lever régulièrement les yeux de ses notes et de voir les encouragements du jury permet de faire redescendre la pression.

Concernant la langue, certaines erreurs appellent une vigilance particulière.

Les verbes, notamment forts :

De manière générale, l'emploi du participe 2 n'a pas semblé toujours maîtrisé cette année. Il y a eu confusion entre l'infinitif *übertreiben* et le participe 2 *übertrieben*. De même, il faut savoir distinguer la troisième personne du singulier présent de l'indicatif du verbe *entscheiden* (*entscheidet*) et le participe 2 du même verbe (*entschieden*). Enfin, il convient aussi de retenir le participe 2 de verbes aussi courants que *geben*, *beschreiben* ou *auseinandersetzen*.

Les genres : Très courant et donc susceptible d'être connu, le genre de *das Thema* est neutre et non féminin. Celui de *Untergrund*, de *Terrorismus* ou de *Begriff* est masculin, et non féminin ou neutre. Enfin, celui de *Notwendigkeit* est féminin et non pas masculin. Il peut être utile (la grammaire de Confais et Schanen le fait très bien) de faire travailler les étudiantes et étudiants sur les indices qui permettent de connaître le genre d'un grand nombre de noms de l'allemand (soit par la morphologie, soit par la sémantique).

Au chapitre des genres, dans un cadre plus large, rappelons encore cette année que, pour les adjectifs possessifs, l'allemand distingue les possesseurs masculins ou féminins. Ainsi, quand on vient d'évoquer l'autrice d'un article ou bien une femme citée dans l'article, on pense à employer *ihr* au lieu de *sein*.

Les pluriels : Cette année, force est de constater que tous les candidats ont peiné à maîtriser les marques de pluriel de noms communs pourtant courants. Ainsi, le jury a-t-il entendu **Dörfe* au lieu de *Dörfer*, **Parteie* ou **Debatte* au lieu de *Parteien* et *Debatten*, **Täte* au lieu de *Taten*. Rappelons qu'en allemand, un nom commun doit toujours être appris avec son genre et son pluriel.

La déclinaison : Cette année encore, les pluriels ont fait l'objet d'erreurs couplées à des erreurs de déclinaison adjectivale : *« keine **strukturelle Gründen** ». On reviendra également sur la maîtrise insuffisante de la rection des prépositions telles que *mit*, *von*, *zu* ou *zwischen*. Si l'on peut encore faire preuve d'indulgence sur les prépositions mixtes, l'erreur est plus lourde pour celles qui régissent systématiquement le datif.

La correction du lexique : Rappelons la rection des noms et adjectifs ou des lexies verbales : *an etw. teilnehmen* et non **zu etw. teilnehmen*, *sich kümmern um* et non **sich kümmern von*, *beitragen zu* et non **beitragen an* pour citer quelques exemples.

La syntaxe : la place du verbe conjugué dans la subordonnée (introduite par des conjonctions de subordination aussi usitées que *dass* ou *weil*) et dans la principale déclarative a posé quelques problèmes (il est nécessaire de bien connaître les mots qui n'occupent pas la première position : *aber*, *oder*, *denn*, etc.), tout comme la place de l'infinitif dans la principale ou la présence de *zu* devant le verbe à l'infinitif dans une subordonnée infinitive.

Le jury n'a pas systématiquement sanctionné ces erreurs et a particulièrement apprécié l'effort fourni par certains candidats, dont la maîtrise linguistique était mal assurée à s'auto-corriger, ce qui montrait que l'erreur était principalement le fait du stress. Les remarques formulées plus haut ne sont pas destinées à pointer du doigt uniquement les manquements et les faiblesses des candidates et candidats dans la maîtrise de la langue. Elles doivent aussi faire prendre conscience aux futurs candidats qu'il n'est aucunement nécessaire d'être bilingue ou d'avoir baigné dans la culture germanique de longue date pour réussir brillamment l'épreuve. Une bonne maîtrise des règles de grammaire fondamentales (voir les conseils donnés plus haut), une solide connaissance du lexique élémentaire et du vocabulaire requis pour l'explication de texte, c'est-à-dire une utilisation pertinente des outils et une pleine attention accordée aux corrections apportées par les professeurs de classes préparatoires, sont des éléments clés pour s'exprimer dans une langue qui correspondra aux attentes du jury. Pour ce qui est du contenu, le jury a valorisé une culture générale à la fois solide et précise sur l'actualité des pays germanophones, la capacité à situer correctement les personnalités politiques comme Scholz, Baerbock ou Lindner, les principaux partis (histoire, programme) et échéances électorales, ou bien à proposer une réflexion critique des grands enjeux contemporains (*Energiewende*, *Demografischer Wandel*, etc.). Un candidat, interrogé sur les défis pour le « modèle allemand » a fait très bonne impression en restituant correctement les marqueurs de la politique économique allemande depuis la fin de la Seconde guerre mondiale. Certains candidats ont toutefois encore tendance à faire l'économie d'une analyse poussée des thèmes évoqués et des différentes perspectives présentées, comme ce fut le cas pour un texte portant sur les différentes lectures des résultats électoraux à Brême en mai dernier.

Comme dans le rapport de la session précédente, le jury tient à souligner que la qualité de la présentation orale et l'aisance du candidat sont conditionnées par une pratique régulière de la langue allemande, ce qui passe notamment par la lecture de la presse écrite et l'écoute régulière des journaux télévisés et radiophoniques. Le jury reconnaît le sérieux du travail de préparation effectué pour cette épreuve orale dans le peu de temps imparti.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Explication en langue vivante étrangère d'un texte contemporain hors programme relatif à la civilisation d'une aire linguistique - Anglais

- **SÉRIE : Sciences Économiques et Sociales**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 43

Membres du jury : Irène DELCOURT, Fabien POÈTE

Note la plus haute : 19 (une candidate)

Note la plus basse : 3 (une candidate)

Moyenne : 10,34

Remarques générales

Le jury tient avant tout à exprimer ses félicitations à l'ensemble des candidates et candidats, qui se sont toujours confrontés aux textes proposés avec courage.

De manière générale, et malgré une ou deux exceptions, la méthode de l'exercice était bien maîtrisée (introduction et synthèse de 6 à 8 minutes, commentaire de 12 à 14 minutes, pour une présentation d'une durée totale de 20 minutes) et les candidates et candidats ont su se servir du temps réservé aux questions du jury pour développer ou nuancer leur réflexion initiale. Nous continuons néanmoins à attirer l'attention des candidates et candidats sur la gestion de leur temps : une présentation de 15 minutes, par exemple, ne saurait obtenir la moyenne, et les exposés sont interrompus au terme des 20 minutes imparties.

Le jury a particulièrement apprécié la capacité de certains candidats à replacer des événements récents dans leur contexte historique et politique, de façon à affiner leur interprétation des thèmes traités (comme par exemple, l'évolution récente des influences au sein du parti démocrate aux États-Unis, ou l'idée d'État providence au Royaume-Uni, etc.). Les analyses qui prenaient en compte la source du sujet, lorsque cela pouvait être pertinent, étaient également très bienvenues.

Les sujets proposés étaient tirés de la presse publiée **entre le mois d'août 2022 et le mois de juin 2023**. Il est donc important de suivre l'actualité britannique et américaine sur cette période pour être en mesure d'identifier les acteurs évoqués dans les articles – par exemple Rishi Sunak, Humza Yousaf et Charles III ont remplacé Liz Truss, Nicola Sturgeon et Elizabeth II. Le suivi de l'actualité permet aussi de reconnaître les thèmes qui risquent de devenir incontournables : les thématiques de la santé, de la crise économique, des mouvements écologistes britanniques (Extinction Rebellion, Just Stop Oil), les questions de genres, ou de l'intelligence artificielle ont par exemple souvent fait l'objet des unes de la presse américaine et britannique en 2022-23.

Les thèmes proposés cette année en matière américaine comprenaient notamment Ron DeSantis, les démêlés judiciaires de Donald Trump, les inégalités raciales, les lois anti-LGBTQ+, la légalisation du cannabis, le droit à l'avortement et à la contraception, l'intelligence artificielle à l'université, les médias et l'évolution des mouvements conservateurs, les violences policières, les armes à feu, la liberté d'expression, *Affirmative Action*, ou la dette étudiante. Ils provenaient de sources nationales ou locales comme *The Wall Street Journal*, *The New York*

Times, The Seattle Times, The Washington Examiner, The Washington Post, The L.A. Times, The Philly Voice, The New Yorker, The Conversation ou *The National Review*.

Côté britannique, les textes étudiés ont porté entre autres sur les conséquences du Brexit, la crise inflationniste, le futur de la monarchie, le blocage politique en Irlande du Nord, les inégalités de genre, les mouvements d'action pour le climat, les inégalités régionales, l'indépendance écossaise, le système de santé au Royaume-Uni, les partis politiques britanniques et la liberté d'expression. Les sources utilisées comprenaient *The Guardian* [prononcé « ga » et non « goua »], *The Observer*, *The Times*, *The Spectator*, *The Independent*, *The New Statesman*, *The Economist*, *The Telegraph*, *iNews*, *The Financial Times*, *The Conversation*, *The Scotsman* ou *The London Evening Standard*.

1/ Méthodologie à adopter

Nous encourageons les candidates et candidats à bien consulter les rapports des années précédentes, en particulier quand plusieurs concours sont préparés en même temps, afin de ne pas confondre la méthode attendue pour cette épreuve avec celle qui pourrait être attendue ailleurs : nous avons cette année eu le regret de voir que plusieurs candidats, dont l'anglais était par ailleurs très bon et qui ont développé des arguments intéressants lors des questions du jury, avaient produit un développement qui ne correspondait pas à la nature de l'épreuve.

Un premier temps est consacré à l'introduction et à la synthèse (6 à 8 minutes).

Les introductions les plus réussies ont présenté une **accroche** en lien avec l'actualité ou avec une référence historique, théorique ou artistique pertinente :

- *"It was only at the beginning of the 1990s that the World Health Organization recognized that being in love with someone who is the same sex as you was not a disease..."* [for a text on anti-LGBTQ+ bills];
- *"In 2013, Joaquin Phoenix starred in the movie Her, where he played a man who fell in love with an artificial intelligence..."* [for a text on the adaptability of American universities to new contexts, including artificial intelligence];
- *"Donald Trump once declared that if he shot a man on Fifth Avenue, his popularity would not be reduced the slightest..."* [for a text about accountability in American politics].

L'introduction présente ensuite **l'article** et **les thèmes d'actualité** auxquels l'article fait référence. La présentation de **la source** et de sa **ligne éditoriale**, ainsi que du **point de vue de l'auteur**, peut se faire à ce moment.

La synthèse est l'occasion pour les candidates et candidats de démontrer leur compréhension du texte. Sans qu'il soit nécessaire d'annoncer un plan de synthèse, il est souvent préférable d'adopter **une logique thématique et analytique** plutôt que linéaire, afin de **faire ressortir les arguments principaux de l'article** : c'est un exercice qui a dans l'ensemble été bien réussi par les candidates et candidats cette année.

La **lecture d'un passage de l'article** peut être placée après l'introduction, après la synthèse ou au cœur du commentaire. Elle ne doit être ni excessivement longue, ni excessivement courte : un passage de cinq à six lignes est généralement suffisant. Le jury apprécie que le passage choisi soit en outre justifié : il est possible de choisir un passage parce qu'il donne un exemple de ce qui est avancé à ce moment précis dans la synthèse ou dans le commentaire, par exemple. Il est aussi recommandé aux candidates et candidats d'annoncer leur lecture, afin de bien la différencier de citations plus courtes qu'ils pourraient utiliser au cours de leur commentaire.

Après la synthèse, **le commentaire (12 à 14 minutes, pour une durée totale de présentation de 20 minutes)**, organisé à partir d'une problématique et d'un plan en deux, trois parties ou quatre parties, permet d'inscrire les thèmes de l'article dans un débat plus large et de proposer des pistes de réflexion. Attention néanmoins à ne pas laisser « disparaître » l'article !

La **problématique du commentaire** doit être le fil rouge qui mène l'ensemble de la réflexion : il est important de ne pas l'oublier en cours de commentaire.

Le **plan du commentaire** évite les formulations neutres ou plaquées, de type « 1. The current situation 2. Its consequences 3. The reasons why the government acts in this way ». Formuler un plan de façon argumentative aide au contraire les candidates et les candidats à mener une réflexion organisée. Chacune des parties du commentaire tend ainsi à démontrer et à argumenter, plutôt qu'à simplement exposer.

Quelques exemples de problématiques et de plans marquants ont été rassemblés ci-dessous :
- To what extent can it be said that the attention paid to voting rights and procedures plays a crucial role in the current political battles in the United States?

- 1) *Republicans are instrumentalizing voting rights to preserve a status quo*
- 2) *Federal institutions have historically and recently protected voting rights by limiting the powers of the states*
- 3) *The rising controversies around voting rights are a concern for democracy in the U.S.A. in a post-truth society*

- Why have Brexit policies failed and why are the Conservatives still sticking to them?

- 1) *The ambiguities of the LEAVE campaign led voters to support two different Brexit projects*
- 2) *The economic consequences of a failed Brexit have electoral consequences which should lead parties to reassess their platforms*
- 3) *A difficult economic context on the global stage creates "the perfect storm" for leading politicians*

Le **développement du commentaire** doit élargir la réflexion portée par l'article, au moyen d'une argumentation organisée et d'analyses pertinentes de faits de civilisation ou d'actualité. Un candidat qui présentait un article du *Wall Street Journal* sur la liberté d'expression en Floride a par exemple pu développer un commentaire sur l'évolution de cette liberté protégée par le premier amendement de la constitution américaine, en rappelant la période du maccarthysme dans les années 1950 mais aussi les débats autour de la liberté d'expression des entreprises à la fin du 19ème siècle.

Le jury a particulièrement apprécié les prestations qui prenaient le temps de définir les concepts utilisés (*systemic racism, liberal, conservative, culture wars, nationalism...*). L'entretien qui a suivi le commentaire pouvait être l'occasion de préciser les définitions proposées ; néanmoins, nous encourageons vivement les candidates et candidats à éclaircir les concepts clés utilisés dans leurs exposés, particulièrement lorsque ceux-ci sont controversés (par exemple, plusieurs candidats ont fait référence au « wokisme », mais ont eu des difficultés à bien expliquer la signification et les origines du terme, ainsi qu'à dégager ce qui en fait un mot polémique).

Une certaine connaissance du fonctionnement des institutions américaines et britanniques est attendue des candidates et candidats, par exemple lorsque le sujet porte sur la Cour suprême américaine, sur le processus de dévolution au Royaume-Uni, sur l'équilibre des pouvoirs aux États-Unis ou sur le Brexit. En général, ces notions étaient assez bien maîtrisées, mais les

candidates et candidats qui auraient de réelles lacunes sur ces points se verraient mis en difficulté dans de nombreux cas.

Enfin, **l'entretien qui suit le commentaire** permet de rectifier les éventuelles erreurs ou bien d'approfondir certains points, dans un cadre toujours bienveillant : les questions du jury ont pour objectif d'aider les candidates et candidats à explorer les pistes suggérées dans le commentaire, à compléter certains apports de connaissances factuelles ou bien à aller plus loin en ouvrant la conversation à des sujets connexes.

2/ Les principaux écueils relevés

Afin d'accompagner les futurs candidats, nous répertorions ici quelques écueils à éviter lors de l'épreuve :

- une accroche inexistante (« this text... ») peut donner l'impression que la présentation va se reposer entièrement sur l'article, sans prendre la hauteur nécessaire pour traiter plus généralement des thèmes soulevés par le sujet ;
- une synthèse proposant d'abord une analyse du fond de l'article, puis une réflexion sur la forme et les éléments rhétoriques utilisés par l'auteur, sera vouée à une répétition ou à une circularité peu souhaitable, fond et forme participant à l'élaboration du même message et des mêmes arguments ;
- le commentaire ne saurait être une seconde synthèse de l'article : il s'agit d'aller plus loin dans cette partie de l'épreuve, en sollicitant des connaissances factuelles sur l'aire géographique en question ; cependant, il est nécessaire de continuer à faire référence aux thématiques, voire aux positions de l'auteur au cours de cette partie, afin de ne pas faire un commentaire hors-sujet. On ne saurait proposer par exemple un commentaire entièrement américain si le texte portait sur la Grande Bretagne.
- l'annonce du plan doit faire l'objet d'une attention toute particulière : il faut éviter d'oublier le plan, de l'annoncer trop vite ou encore d'annoncer un plan dont les parties se contrediraient par exemple ;
- le temps du commentaire doit être réparti équitablement entre les différentes parties : il est fréquent de prendre trop de temps pour la première partie, ce qui nuit à la qualité de la troisième partie.

Enfin, concernant l'utilisation de connaissances factuelles, il est normal de se sentir plus à l'aise sur certains sujets que sur d'autres, mais le jury encourage les candidates et candidats à suivre l'actualité britannique et américaine tout au long de l'année de préparation, et à ne pas négliger l'une des deux aires concernées au profit de l'autre. Les prestations s'appuyant essentiellement sur des exemples français ou américains, alors que l'article est publié dans un contexte britannique, ont ainsi été pénalisées. Par ailleurs, il est facile de tomber dans le contre-sens lorsqu'une réalité britannique est lue à travers un prisme américain. Ce fut par exemple le cas avec des textes traitant du racisme ou des réparations au RU, interprétés à l'aune de l'histoire de l'esclavage américain.

De même, les commentaires s'appuyant uniquement sur des références théoriques sans apport de connaissances factuelles sur le sujet présenté n'ont pas pu être valorisés. Cette année en particulier, nous avons eu le plaisir de redécouvrir de nombreuses références de théorie économique (dont Ricardo, Pareto, Smith, etc.) et d'entendre des développements intéressants sur le fonctionnement du crédit ou de la dette américaine : ces références sont bienvenues quand elles sont pertinentes, mais elles ne doivent pas remplacer la connaissance du contexte britannique ou américain auquel l'article fait référence. Les candidates et candidats qui citent des textes et auteurs sont d'ailleurs invités à bien donner les références complètes (auteur et ouvrage, année de publication si possible), afin d'éviter l'effet « name dropping ».

3/ Langue

Le jury a entendu plusieurs prestations dans un anglais excellent, tant au niveau de la précision du vocabulaire qu'au niveau de la prononciation. Cependant, davantage de candidates et candidats ont semblé en difficulté sur des questions de langue cette année par rapport aux années précédentes. Les éléments ci-dessous ont pour objectif d'attirer l'attention des futurs candidates et candidats sur certains points de vocabulaire, de grammaire et de prononciation qui peuvent se travailler de façon efficace en amont de l'épreuve :

- Quelques points de grammaire et de vocabulaire

Avec FOR et SINCE, on attend l'usage d'un temps parfait au lieu d'un temps simple :

→ **For** *a few weeks now, Donald Trump **has been** caught in a judicial scandal.*

Si la problématique choisie demande « à quel point » tel ou tel argument peut s'appliquer, on utilisera « *To what extent* » (et non **extend* ou **extends*).

L'article défini THE ne s'utilise pas avec les noms propres ou les concepts sans adjectifs : *Brexit, Labour* (mais « *the Labour party* » car le terme LABOUR est ici un adjectif et « *the United Kingdom* » car UNITED est un adjectif).

On parlera de « *far right* » et « *far left* », plutôt que de **extreme right* ou **extreme left*.

Le terme « *economic* » fait référence à l'économie, tandis que « *economical* » peut traduire l'idée que quelque chose est bon marché, à prix bas.

Pour citer une ligne du texte, il convient d'utiliser une préposition « *in / on line 21* » (et d'éviter le calque sur le français (« *line 21* »)).

- Quelques points de prononciation

Le son voyelle du pronom français « tu » n'existe pas en anglais : il ne devrait pas apparaître dans les mots *current, focused, difficult, result, discuss, adult, study...*

La voyelle -o- peut être prononcée de plusieurs façons en anglais : attention notamment à ne pas choisir un -ô- grave dans des mots comme *cost*, qui serait alors compris comme *coast*.

Les sons correspondant à -th- doivent être différenciés des sons /s/ ou /z/.

La prononciation du -h- est essentielle à la bonne compréhension de mots comme *hair, how* et *have*.

Les voyelles -ei- et -ai- dans *foreigners* et *Britain* ne sont pas prononcées comme des diphtongues (elles forment un seul son au lieu de deux).

La prononciation du mot *heart* ne doit pas être confondue avec celle du mot *hurt*.

Le pluriel de *woman* est *women*, prononcé /'wɪmɪn/.

La prononciation des noms propres qui sont particulièrement attendus dans la presse doit être maîtrisée : *Sunak, Oregon, The Guardian*.

Le jury invite les candidates et candidats à bien étudier le placement de l'accent tonique dans les mots fréquemment utilisés dans la presse : government, evangelical, conservatism, democratic, democracy, Democrats, areas, event, April, economy, economic, monarchy, analysis, electoral, politician, Florida, Governor, opinion, difference.

Enfin, le jury tient à remercier et à féliciter l'ensemble des candidates et candidats, qui ont su réaliser des prestations de grande qualité. Nous espérons que ces conseils pourront aider les prochains candidats et candidates dans leur préparation au concours.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Explication en langue vivante étrangère d'un texte contemporain hors programme relatif à la civilisation d'une aire linguistique - Espagnol

- **SÉRIE : Sciences Économiques et Sociales**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 3

Membres du jury : Olivier BRISVILLE-FERTIN, Philippe RABATÉ

Le jury n'a entendu que trois candidates et candidats, cette année, qui ont obtenu les notes de 16 et 17 (2), la moyenne s'élevant à 16,7 / 20. Au vu de ses résultats, quoique le jury eût eu grand plaisir à entendre davantage d'exposés de cette qualité, la portée du présent rapport ne sera que fort relative. Les sujets traités portaient sur le tourisme en Espagne, un sondage d'opinion récent sur la dictature chilienne et sur les voies de développement écologique et économique espagnol.

Les trois candidates et candidats ont su présenter leur texte en en résumant les éléments-clés, afin de proposer des lignes d'analyse pertinentes articulées par une problématique opérante. Le niveau linguistique des candidates et candidats était tout à fait satisfaisant et ils ont pu établir un réel dialogue, lors de l'échange avec le jury, afin de préciser ou d'approfondir certains points. Les consignes et conseils émis dans les précédents rapports ont été appliqués avec brio. Nous incitons les prochains candidats à en faire de même et les encourageons à faire le choix de la langue vivante aux oraux.